

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

MARCHE 2016/06:

**TRAVAUX DE REFECTION DE SOLS
A L ECOLE RENE GUY CADOU**

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye – BP 24
44410 HERBIGNAC

2- Procédure de passation :

Procédure Adaptée (article 28 du C.M.P)

3- Objet de la consultation :

Objet de la consultation :

Travaux de réfection de sol de l'école René Guy Cadou.

Type de marché :

Exécution

- LOT 1 : Désamiantage
- LOT 2 : Revêtements de sols souples

Variantes acceptées pour le lot 2.

4- Délais :

L'intervention du lot 1 : désamiantage, se fera impérativement du 7/07 au 29/07/16

L'intervention du lot 2 : revêtements de sols souples, se fera impérativement du 1/08 au 26/08/16

Préparation de chantier à partir de l'ordre de service, soit à partir de juin 2016, et travaux à réaliser pendant les vacances scolaires d'été.

5- Lieux où l'on peut demander le dossier de consultation :

Services Techniques :
Commune d'HERBIGNAC
Tél. : 02.40.88.90.01 Fax : 02 40.40.88.89.97
Mail : contact@herbignac.com

Le dossier sera remis gratuitement par mail, sur demande écrite (courrier ou fax ou mail).
Il est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation : www.herbignac-marches.com
La seule obligation est l'inscription sur la plateforme Synapse (gratuit)

6- Procédure ouverte

Date limite de réception des offres :

Jeudi 19 mai 2016 à 12h00

Constitution de l'offre :

- Dossier de candidature avec DC1 (ou équivalent), DC2 (ou équivalent)
- Acte d'engagement rempli, daté et signé
- Le Détail de Prix Global et Forfaitaire, daté et signé
- Le mémoire technique de 20 pages maximum, incluant :
 - les fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposés par le candidat,
 - un planning prévisionnel par tâches.
 - Le descriptif du personnel de l'entreprise, en charge du suivi et de l'exécution du marché : nom, formations et expériences récentes
 - l'organisation du chantier avec notamment les dispositions prises pour la sécurité et la gestion de la propreté et des déchets du chantier.
- Attestations d'assurances en vigueur

Adresse où les offres doivent être transmises :

Les offres seront transmises en recommandé avec accusé de réception sous enveloppe avec la mention, en haut et à gauche, « **Procédure adaptée – Marché 2016/06 : Travaux de réfection de sols à l'école René Guy Cadou - Lot n°... : – NE PAS OUVRIR** », à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
1 avenue de la Monneraye - BP 24
44410 HERBIGNAC

ou remises contre récépissé à l'accueil de la mairie.

Les offres des candidats seront rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

La collectivité se réserve, après examen des propositions, le droit de mener des négociations sous quelque forme que ce soit (écrite, orale, téléphonique ou par voie informatique). Les conclusions des négociations feront l'objet d'un écrit qui sera conservé, par le Maître d'ouvrage, avec l'analyse des propositions.

7- Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Voir règlement de consultation

8- Délai de validité des offres

90 jours

9- Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être demandés auprès de :

Madame GUILLOUX pour les renseignements administratifs et
Monsieur SIMON pour les renseignements techniques
Mairie d'Herbignac
1 avenue de la Monneraye
44410 HERBIGNAC
Tel : 02.40.88.90.01 Fax : 04.40.88.89.97

10- Critères de choix :

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

<i>Libellé</i>	<i>%</i>
1-Valeur technique jugée au regard du mémoire technique : performances techniques matériaux sur 20, planning par tâches sur 5, descriptif organisationnel sécurité/déchets du chantier 15, personnel mis en place 10,	50
2-Prix	50

La collectivité se réserve, après examen des propositions, le droit de mener des négociations sous quelque forme que ce soit (écrite, orale, téléphonique ou par voie informatique). Les conclusions des négociations feront l'objet d'un écrit qui sera conservé, par le Maître d'ouvrage, avec l'analyse des propositions.

11- Date d'envoi à la publication :

Jeudi 28 avril 2016.